



TRIBUNE

Institut Thomas More

N° 5/Fr

05 mai 2005

Il y a, dans nos pays d'Europe, deux manières communément admises de parler de démographie et d'immigration : celle, à la fois lénifiante et névrotique, des mouvements de la nouvelle gauche radicale qui, au nom de la haine de soi et de la vieille rhétorique des « damnés de la Terre », réclame les portes grandes ouvertes et le métissage intensif ; et celle, experte et statistique, économique et sociologique, mais surtout pas politique et culturelle, des organismes agréés et patentés... C'est cette seconde manière qui a présidé à la rédaction du récent « Livre vert » de la Commission européenne, intitulé « *Faces aux changements démographiques, une nouvelle solidarité entre générations* » (Communication du 13 mars 2005). L'une des caractéristiques méconnues des « Livres verts » de la Commission, c'est que les acteurs de la société civile européenne (citoyens, entreprises, centres de recherches, associations, ...) sont appelés à exprimer leurs opinions et à apporter leurs contributions. En ouvrant la présente **Tribune** à l'analyse du géopolitologue Aymeric CHAUPRADE, l'Institut Thomas More répond à la sollicitation de la Commission européenne, mais à sa manière... entendez dérangeante, réaliste et profondément politique.

L'immigration extra-européenne, un défi majeur pour l'Union européenne

Aymeric CHAUPRADE

Directeur des Etudes de géopolitique du Collège Interarmées de Défense (Paris)

Aymeric CHAUPRADE, 36 ans, docteur ès sciences politiques, directeur des Etudes de géopolitique au Collège Interarmées de Défense (Ecole de Guerre, Paris), directeur de collections des Editions Ellipses (Paris), est l'un des meilleurs représentants de la nouvelle « école géopolitique française ». Tenant d'une vision « réaliste » des relations internationales et de leur histoire, dans la lignée du géopoliticien François Thual, il mêle géographie physique et humaine, facteurs identitaires et sociologie politique, démographie, économie, ethnologie, pour faire de la géopolitique la discipline de « la force du réel, des forces profondes de l'histoire, dont l'existence même donne sens au génie propre que l'homme oppose à la persistance des déterminismes » (*Géopolitique : constantes et changements dans l'histoire*, p. 12). Il est notamment l'auteur d'un *Dictionnaire de géopolitique* (en collaboration avec François Thual, Ellipses, 1999), d'une monumentale *Géopolitique : constantes et changements dans l'histoire* (Ellipses, 2^{ème} édition, 2003), et a dirigé une *Géopolitique des Etats-Unis* (Ellipses, 2004).

Le rêve – le fantasme ? – d'une « Europe puissance » agite, depuis trente ans au moins, les meilleures intelligences de nos vieux pays fatigués. Avec quelle vision, pour quels objectifs, selon quelles modalités, avec quels moyens : le débat, c'est le moins que l'on puisse dire, est bien flou ...

Mais il est une chose certaine : l'Union Européenne ne sera une réalité de puissance qu'à la condition – nécessaire mais non suffisante – qu'elle ait une identité commune et affirmée.

Le propos de cette « Tribune » est de montrer que l'immigration extra-européenne hypothèque sérieusement cette possibilité d'affirmation d'une identité commune et d'alerter sur la perspective d'une disparition, dans ce siècle, du substrat culturel de l'Europe.

L'effondrement démographique de l'Europe

La population de l'Union européenne à quinze membres, avant l'élargissement de 2004, se caractérisait déjà comme étant la population la plus âgée du monde. En 2004, la part des enfants et jeunes âgés de moins de vingt ans est inférieure à celle des personnes âgées de plus de soixante ans.

Cette situation est révélée plus encore par la comparaison du rapport dit de vieillissement démographique par zone régionale. Ce rapport est égal au quotient de la « post fécondité » sur la « pré fécondité », soit le nombre de seniors (personnes âgées de plus de cinquante ans) sur le nombre d'enfants et jeunes âgés de moins de vingt ans. Pour l'Union européenne des Quinze – avant l'élargissement donc – ce rapport était de 1,5 et, si l'on examine le détail du vieillissement par nation, les situations les plus graves sont celles de l'Italie (1,85) et de l'Allemagne (1,7) tandis que la France affiche un rapport de 1,28, donc inférieur à la moyenne européenne. Autrement dit, pour les Quinze, la « vieillesse » est déjà à 50 % plus présente que la « jeunesse » et pour certains pays, comme l'Italie et l'Allemagne, on tend vers les 2 « seniors » pour 1 jeune¹.

¹ Philippe Bourcier de Carbon, *L'Union européenne en implosion démographique*, 1^{er} mars 2004, disponible sur :

Regardons ce chiffre en Amérique du Nord, dans l'espace ALENA. Le rapport y est de 0,74 : ce qui signifie que les personnes âgées de moins de vingt ans sont plus nombreuses encore que celles de plus de cinquante. La démographie nord-américaine est donc beaucoup moins déclinante que celle de l'Europe.

En Europe, la « vieillesse » est déjà à 50 % plus présente que la « jeunesse » et pour certains pays, comme l'Italie et l'Allemagne, on tend vers les 2 « seniors » pour 1 jeune.

Quant aux zones économiquement émergentes comme l'Inde et la Chine, leur entrée dans le vieillissement est bien plus récente que la nôtre ; la jeunesse y reste nombreuse : en Chine il y a presque deux fois plus de jeunes de moins de vingt ans que de personnes de plus de cinquante (le rapport est de 0,58); trois fois plus en Inde (rapport de 0,34). Enfin, le record de jeunesse est affiché par les pays musulmans (très contrastée cependant entre les mondes arabe, turc, asiatique et africain) dont le rapport de vieillissement démographique est de 0,22 (soit une « jeunesse » cinq fois plus représentée que les seniors)².

L'effondrement de la fécondité est un phénomène qui touche le monde entier, à l'exception toutefois de l'Afrique subsaharienne qui n'est pas encore entrée dans le processus d'inversion de la pyramide des âges. Mais si le monde entier (sauf l'Afrique noire donc) se trouve dans le processus d'inversion de cette pyramide, il est important de souligner que ce sont les Européens qui y sont entrés les premiers. Or dans l'histoire, le décalage temporel entre les différentes aires géographiques est décisif, car les flux de migrations vont depuis toujours des zones les plus jeunes vers les zones les plus âgées. C'est l'excédent

<http://www.nationetrepublique.fr/pages/dossiers/europe/demographie/demosommaire.html>.

² ONU, *World Population Prospects – The 1992, 1994, 1996, 1998, 2000 Revisions*, ONU, New-York, 1993, 1995, 1997, 1999, 2001 ; ONU, *World Population Prospects. The 2002 Revision : Highlights*, ONU, New-York, 2001, disponible sur <http://www.un.org/esa/population/unpop.htm> ; *World Population Prospects, The 2002 Revision*, New-York, September 2003.

démographique européen, à la sortie du Moyen Age, qui a provoqué le repeuplement du continent américain à partir du XVI^{ème} siècle. Intéressons-nous donc à ce décalage temporel entre zones géographiques. L'inversion de la pyramide des âges signifie que la part des plus de soixante ans devient supérieure à celle des moins de vingt ans. Dès 1965, la Suède est entrée dans l'inversion ; l'ensemble de l'Union au début des années 1980, la Russie en 1995, l'ALENA et la Chine devraient y entrer autour de 2010, l'Afrique du Nord autour de 2030 et l'ensemble du monde musulman au début des années 2040³.

L'Union européenne est donc bien confrontée à un défi démographique d'importance majeure : sa propre survie est en jeu car elle déjà « vieille » au moment où tous ses autres concurrents géopolitiques sont encore « jeunes ».

L'explication de ce vieillissement accéléré ne réside toutefois pas seulement dans l'allongement de la durée de la vie, conséquence du développement matériel de l'Occident. Pour large partie, elle résulte d'un effondrement de la natalité. Sur les vingt-cinq pays de l'Union élargie, dix-sept (dont ceux d'Europe centrale) connaissent en effet des excédents de décès par rapport aux naissances.

Il y a trente ans, sur les territoires européens correspondant à l'Europe des Quinze et qui comptaient alors 330 millions d'habitants, le nombre annuel de naissances était supérieur à six millions. S'agissant des mêmes pays, il s'est aujourd'hui effondré, passant de 6 à 4 millions, alors que la population européenne considérée croissait de 50 millions. Autre chiffre frappant : avec ses quelques 380 millions d'habitants, l'Union européenne des quinze pays d'avant l'élargissement de 2004 n'avait pas plus de naissances que les Etats-Unis avec leurs 295 millions de citoyens !

Or l'élargissement n'apporte aucune solution au problème de la dénatalité. Bien au contraire, il l'aggrave. Chaque année, l'Europe orientale perd 200 000 habitants. Et l'Union européenne, dans son ensemble, verra sa population décroître d'ici 25 ans : de 458 millions d'habitants aujourd'hui, elle passera à 469,5 en 2025 (soit + 2%), puis à 468, 7 millions en

³ Philippe Bourcier de Carbon, Conférence au Collège interarmées de Défense (Paris), le 19 mars 2004.

2030⁴. La situation est encore pire au-delà des frontières de la Grande Europe. La Russie, la Biélorussie et l'Ukraine ensemble perdent 1,2 millions d'habitants par an⁵.

L'élargissement de l'Europe à 25 n'apporte aucune solution au problème de la dénatalité. Bien au contraire, il l'aggrave. Chaque année, l'Europe orientale perd 200 000 habitants.

C'est donc bien à un phénomène de dépeuplement massif de l'Europe par ses populations autochtones auquel nous assistons, la dénatalité expliquant largement le vieillissement voire la réduction des populations.

Le repeuplement de l'Union par des populations extra-européennes

Parallèlement au recul de ses populations de souche, l'Union européenne affronte depuis le dernier tiers du XX^{ème} siècle, un autre défi majeur : l'établissement en masse sur les sols nationaux de populations d'origine extra-européenne. Très logiquement, les migrants viennent compenser (pour partie) le dépeuplement européen.

⁴ Communication de la Commission européenne sur le Livre vert « Face aux changements démographiques, une nouvelle solidarité entre générations », du 16 mars 2005, page 2. Disponible sur http://europa.eu.int/comm/employment_social/social_situation/green_paper_fr.html

⁵ A propos de la Russie : « Le plus grand pays du monde passera de 144 millions d'habitants en 2002 à 105 millions en 2050. Le Nigeria, le Congo, l'Ethiopie, passeront devant. Il n'y a plus ni allocations familiales, ni repères, ni infrastructures. Malgré toute sa richesse potentielle, il n'y reste que le désespoir. C'est le trou noir du monde. Poutine a dit : il nous arrive une grande catastrophe : la dénatalité ». Entretien avec Jean-Claude Chesnais, *Le Figaro*, 12 août 2002. Cité par Aymeric Chauprade, *Géopolitique, constantes et changements*, Ellipses, 2003, p.539.

Deux aires géographiques sont à distinguer de ce point de vue au sein de l'Union : d'une part, la nouvelle Europe, celle de l'Elargissement, qui se dépeuple à grande vitesse et n'est que très peu concernée par les flux migratoires extra-européens ; d'autre part, l'Europe occidentale – celle que l'on appelle parfois la « vieille Europe » mais qui n'a pas plus d'ancienneté historique que la « nouvelle »...

Son accroissement naturel (soustraction des décès aux naissances) n'est, pour quinze pays, que de + 400 000, tandis que son solde migratoire annuel est de l'ordre de + 1,6 millions de personnes⁶. Autrement dit, l'immigration (légale) est quatre fois plus importante que l'accroissement naturel des citoyens européens (qui évidemment ne sont pas uniquement des Européens de souche). Si l'immigration progresse 4 fois plus vite que l'accroissement naturel (lequel, faut-il encore le répéter, comptabilise la natalité des immigrés arrivés les années précédentes), on peut alors en conclure aisément que la population européenne est en passe d'être remplacée, sur un temps historique relativement court, par des populations non européennes.

Officiellement, selon *Eurostat*, l'Union des Quinze comptait 15 millions d'étrangers extra européens ne disposant pas de la citoyenneté d'un pays membre⁷. Ce qui représente environ 4% de la population de cet ensemble. Mais ce chiffre ne prend pas en compte les populations extra européennes, très nombreuses, qui ont acquis la citoyenneté de l'un des pays de l'Union. Nous ne disposons pas de chiffres sûrs à l'échelle européenne parce que, dans leurs statistiques officielles, plusieurs pays ne distinguent pas, une fois la nationalité acquise, les citoyens selon leur origine ethnique.

Considérons le cas français, l'un des pays les plus concernés par les flux migratoires extra-européens. Nous disposons de chiffres récents de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques). Officiellement, 9 % de la population de la France

métropolitaine⁸ est originaire du continent africain et d'Eurasie (Turquie). A eux seuls, ces 9 % assurent 16 % des naissances en France (qui donnent accès à la nationalité française), soit 110 000 naissances. Une projection pour 2030 ouvre sur la perspective suivante : dans 25 ans, la France compterait 10 millions de résidents légaux d'origine extra-européenne, ce qui représenterait 15 % de la population (on serait donc passé de 9 % à 15 %) et 30 % des naissances. Autrement dit, au tiers de ce siècle, un tiers de la « future France » serait déjà d'origine extra-européenne⁹. Dans ces conditions, il paraît assuré qu'à la fin du siècle, la population de France serait très majoritairement de souche extra-européenne, les derniers « Gaulois » étant en train de mourir...

En France, les autorités arrêtent en moyenne 10 000 clandestins par an et estiment qu'il ne s'agit là que d'un dixième environ des flux illégaux. Les optimistes penchent pour 100 000 entrées illégales par an, les pessimistes pour 300 000.

Or, jusqu'à présent nous n'avons considéré que l'immigration légale, comptabilisée officiellement et soutenue par les « Etats providence » européens.

L'immigration illégale est un phénomène qui pèse aussi à côté de l'immigration légale, et ceci de manière croissante puisqu'il s'accélère dans tous les pays européens. En France, les autorités arrêtent en moyenne 10 000 clandestins par an et estiment qu'il ne s'agit là que d'un dixième environ des flux illégaux. Les optimistes penchent pour 100 000 entrées illégales par an, les pessimistes pour 300 000. Selon Maxime Tandonnet, spécialiste des flux migratoires au Ministère de l'Intérieur français, plus de 600 000

⁶ A elle seule, l'Allemagne accueillait presque la moitié des arrivants annuels dans l'Union des Quinze : + 700 000 immigrés chaque année.

⁷ EUROSTAT, *Statistiques sociales européennes : Démographie*, Edition 2002, Commission Européenne, Bruxelles, 2003.

⁸ Chantal Brutel et Laure Omalek, *Projections démographiques pour la France, ses régions et ses départements (horizon 2030/2050)*, INSEE Résultats Société n°16, INSEE, Paris, Juillet 2003.

⁹ On pourra se reporter aussi aux analyses convergentes de Maxime Tandonnet, *Le défi de l'immigration*, ed. François Xavier de Guibert, 2005.

immigrés en situation irrégulière vivent en France en 2004¹⁰.

Les portes de l'immigration clandestine en Europe sont la Méditerranée occidentale et la Méditerranée orientale. Chaque jour des centaines de candidats à l'émigration illégale vers l'Union européenne tentent de passer par le détroit de Gibraltar, les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla en Afrique du Nord (Maroc). Le taux de départ annuel au Maroc est de 15 % des hommes valides, soit 7,5 fois la moyenne mondiale du taux d'émigration par pays (2 %)¹¹. Ceux qui échouent en étant arrêtés puis refoulés, quand ils ne meurent pas dans des conditions dramatiques (noyades, assassinats par les passeurs), tentent de nouveau leur chance par les Canaries.

En Méditerranée orientale, la principale plateforme d'accès est la Grèce (frontière albanais-grecque et détroit de Bosphore), l'immigration clandestine provenant de trois sources différentes : les territoires de l'ex-Yougoslavie ravagés par la guerre et l'épuration ethnique, le Moyen-Orient, la lointaine Asie. Les flux d'immigrants qui touchent la Grèce impressionnent par leur ampleur. Alors que la Grèce ne compte qu'une dizaine de millions d'habitants, elle a refoulé en une dizaine d'années plus de 2 millions de clandestins soit l'équivalent d'un cinquième de sa population ; par comparaison, c'est comme si l'Italie dans le même temps avait refoulé 11 millions

Les autorités d'Ankara arrêtent environ 100 000 illégaux par an et la pression exercée sur la Turquie par l'Asie centrale et lointaine et par le Moyen-Orient est formidable.

d'immigrants illégaux !

Citons ici le propos de Rosseto Fabiola, économiste du travail et expert de l'immigration à l'Université d'Athènes : « J'ai calculé que les étrangers en Grèce représentent déjà 7,5 % de la population et que leur croissance est exponentielle, 12 à 14 fois supérieure aux chiffres que nous avons il y a dix ans »¹². Mais,

¹⁰ Maxime Tandonnet, *ibid.*, p.47-48.

¹¹ Gérard Claude, *Migrations en Méditerranée*, Ellipses, 2004.

¹² Dans le quotidien milanais *Il Sole*, en février 2000.

avant la Grèce, la plateforme de projection de l'immigration clandestine vers l'Union européenne, c'est la Turquie. Les autorités d'Ankara arrêtent environ 100 000 illégaux par an et la pression exercée sur la Turquie par l'Asie centrale et lointaine et par le Moyen-Orient est formidable.

En Méditerranée orientale, l'immigration n'arrive pas seulement par la Turquie puis la Grèce, ou bien directement par la Grèce, elle arrive aussi directement par l'Italie : par les frontières avec la Slovénie (30 à 40 000 arrestations annuelles selon le procureur de Trieste¹³) ; par le canal d'Otrante et la Sicile des milliers de clandestins albanais ou tunisiens cherchent à pénétrer l'Union.

Les Européens vivent donc un double phénomène démographique. Ils vieillissent car ils ne font plus assez d'enfants et ils sont progressivement remplacés sur leurs terres natales et celles de leurs ancêtres par des populations africaines et asiatiques beaucoup plus jeunes et beaucoup plus fécondes, ceci de manière légale (une immigration assumée pour des raisons autant économiques qu'idéologiques) comme de manière illégale. Prisonniers de leur sentiment de culpabilité, pénétrés par l'idéologie de la Fin de l'Histoire, ils refusent de reprendre leur destin en main¹⁴.

Or la dynamique décrite (dépeuplement européen/repeuplement africain et asiatique) risque de se combiner dans les années à venir à des facteurs extérieurs à l'Europe autant démographiques qu'économiques ou géopolitiques, ces raisons déterminant l'origine socio-économique de ces flux migratoires.

Les facteurs d'amplification du phénomène

Pour quelles raisons, en effet, la pression migratoire du Sud sur l'Union européenne va-t-elle s'aggraver ?

¹³ Gérard Claude, *Migrations en Méditerranée*, *op. cit.*

¹⁴ Voir l'analyse du fameux démographe Jacques Dupâquier, entretien dans la *Nouvelle Revue d'Histoire*, n°1, juillet-août 2002. On se souvient également de l'essai du démographe Jean-Paul Gourévitch, *La France africaine*, ed. Le Pré aux clercs, 2000.

Comparons l'évolution quantitative des populations de la rive Nord et de la rive Sud de la Méditerranée. Sur la rive Nord nous rassemblons le Portugal, l'Espagne, la France, l'Italie et la Grèce ; sur la rive Sud, en faisant le tour du « boulevard périphérique méditerranéen », le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye, l'Égypte, la Turquie, les 4/5 de la population de Chypre¹⁵, la Syrie, la Palestine, le Liban et la Jordanie. Israël est mis à part car c'est un pays d'accueil d'une forte immigration juive et très peu un pays source.

La rive Nord (européenne) compte aujourd'hui environ 180 millions d'habitants tandis que la rive Sud en compte 240 millions. En 2030, dans 25 ans, la rive Nord aura perdu – si l'on ne compte pas l'afflux d'immigrés extra-européens qu'elle connaîtra certainement – 6 millions d'habitants, tandis que la rive Sud dépassera les 300 millions d'habitants¹⁶. Les démographies italienne et espagnole connaîtront un recul particulièrement terrible. On aura donc « face à

En 2030, la rive Nord de la Méditerranée aura perdu 6 millions d'habitants, tandis que la rive Sud dépassera les 300 millions d'habitants...

face », dans l'interface méditerranéenne, deux fois plus de population au Sud qu'au Nord...

Or ce réservoir démographique qui fait face aux rivages méditerranéens de l'Europe est caractérisé notamment par le plus fort taux d'émigration du monde. Alors que la moyenne mondiale se situe à 2 % de la population (qui émigre chaque année), le taux de départ moyen en Méditerranée est de 5 % de la population¹⁷. Taux supérieur à la zone Caraïbes et à l'Asie. Traduisons cela en données quantitatives : depuis le début des années 1960, près de 20 millions

¹⁵ Nous distinguons donc la population chypriote de la population turque occupante du Nord de l'île, en contradiction avec le droit international.

¹⁶ Statistiques établies par G. Claude, *Migrations en Méditerranée*, op. cit.

¹⁷ *L'état de la migration dans le monde*, Rapport 2000 de l'Office des migrations internationales [organisme gouvernemental français]. Voir aussi « Les migrations internationales », in *Les Cahiers français*, La documentation française, n°307, mars-avril 2002.

des ressortissants des pays de la rive Sud ont émigré (pas seulement vers l'Europe, mais aussi vers l'Amérique du Nord).

Or cette réalité démographique de la rive Sud doit être combinée avec les risques géopolitiques qui pèsent dans la région.

Le premier risque majeur est celui de l'évolution des régimes du monde méditerranéen musulman vers l'islam politique (l'islamisme). La persistance du conflit israélo-palestinien, la présence américaine en Irak, la collaboration de leurs gouvernements avec les Etats-Unis d'Amérique perçue par une très large majorité des Arabes d'Afrique du Nord comme du Levant comme une aliénation et une humiliation, l'absence de véritable développement socio-économique au-delà de marques évidentes de croissance, tout ceci contribue à faire le lit de l'islamisme. Quel est, dans ces conditions, le degré de solidité des régimes de certains de ces pays ?

Deuxième phénomène à prendre en compte : les conséquences de la révolution économique mondiale causée par l'émergence de l'Asie et notamment de la Chine. Sous pression croissante et pour rester compétitives, les économies européennes risquent de connaître un glissement vers l'économie souterraine. Déjà 10 % du PNB de l'Espagne et 30 % du PNB de l'Italie ou de la Grèce sont le « fruit » de l'économie parallèle¹⁸. Plus l'Europe vieillit, plus les Etats providence sont confrontés aux coûts de la vieillesse et de la santé, plus l'économie en subit les conséquences, et plus celle-ci cherche naturellement à se soustraire à la ponction fiscale, en délocalisant ou en fraudant.

Or qui dit plus d'économie clandestine dit davantage d'emplois clandestins. Des pans entiers des économies européennes risquent donc de recourir à de l'emploi étranger et clandestin ou même légal dans la mesure où « l'immigré » est généralement considéré comme moins exigeant en matière de conditions de travail et de niveau de rémunération : il n'a tout simplement pas le choix ! Il y a une pompe aspirante de l'immigration légale et illégale qui est d'essence économique, de nombreux acteurs de l'économie jugeant que la « mondialisation » leur permet de rester compétitif face à la capacité d'adaptation remarquable

¹⁸ G. Claude, *Migrations en Méditerranée*, op. cit.

des Etats-Unis et surtout face au défi chinois et plus largement asiatique.

A propos de mondialisation, parmi les multiples conséquences, positives ou négatives d'ailleurs, de celle-ci, figure l'aggravation du poids des mafias transétatiques. La globalisation financière et la liberté de tous les flux favorisent en effet les structures transétatiques illicites. Or l'un des secteurs lucratifs de ces mafias est justement le « marché de l'immigration clandestine ». Plus la demande migratoire augmente, plus les mafias prospèrent, et plus celles-ci prospèrent, plus elles sont en mesure de développer de nouvelles filières d'immigration clandestine et donc de susciter l'offre.

Plus la demande migratoire augmente, plus les mafias prospèrent, et plus celles-ci prospèrent, plus elles sont en mesure de développer de nouvelles filières d'immigration clandestine et donc de susciter l'offre.

L'analyse des flux d'immigration clandestine révèle le poids des réseaux albanais, yougoslaves, chinois, russes... Le trafic d'êtres humains se combine d'ailleurs souvent avec le trafic de drogue, les immigrés clandestins étant souvent obligés de payer leur passage en jouant le rôle de revendeurs ou de passeurs de drogues et hypothéquant ainsi fortement les chances de leur liberté et de leur dignité futures. Les mafias marocaines en particulier obligent nombre de leurs candidats à l'émigration à leur acheter du haschisch du Rif qu'ils devront revendre en Espagne, en France ou en Belgique pour survivre dans les premiers mois de leur arrivée ! S'agissant du Maroc, ce trafic d'humains couplé à un trafic de stupéfiants pèse de l'ordre de 10 milliards de dollars par an¹⁹...

Mais les perspectives d'immigration ne sauraient se limiter au constat d'un différentiel démographique béant entre rive Nord et rive Sud, à la pression asiatique sur les économies européennes qui déterminera chez de nombreux acteurs un comportement favorable à l'immigration, ou encore au

¹⁹ *Ibid.*

risque de basculement dans l'islamisme de pays du Maghreb ou du Machrek. Une question souvent ignorée, en effet, est celle des perspectives post-pétrolières dans le Golfe arabo-persique.

Aujourd'hui, a-t-on bien conscience que le Golfe arabo-persique, grâce à son économie pétrolière et gazière, absorbe une proportion importante de l'émigration asiatique, égyptienne et turque qui aurait pu venir jusqu'en Europe ? Six pays du Golfe, dont la population arabe autochtone est relativement faible, absorbent à eux seuls plus de onze millions d'immigrés : des Pakistanais, des Hindous, des Philippins, des Egyptiens, des Turcs²⁰...

Or deux remarques sont à faire concernant l'évolution du profil de cette immigration dans la zone « tampon » du Golfe située entre Europe et Asie. D'une part la proportion des Arabes par rapport aux Asiatiques tend à diminuer. En 1990, les Egyptiens formaient encore 40 % des actifs en Irak et au Koweït. Aujourd'hui, plus de 70 % de la main d'oeuvre est asiatique. Les raisons de cette évolution sont évidemment multiples²¹. Mais il faut insister sur la peur de l'islamisme dans les pays du Golfe qui risque de pousser ceux-ci à favoriser la venue d'immigrés asiatiques non musulmans, comme également sur le fait que l'asiatique est souvent réputé plus travailleur que le méditerranéen.

Songez maintenant à ce qui se passera lorsque nous entrerons pleinement dans une nouvelle révolution énergétique mondiale, c'est-à-dire, sans doute autant pour des raisons d'épuisement des ressources elles-mêmes que de saturation en gaz à effet de serre de notre atmosphère terrestre, lorsque l'humanité aura enfin choisi de se libérer des hydrocarbures. Que se passera-t-il alors ? Le Golfe sera-t-il encore cette zone tampon placée sur le chemin de cette « marche vers l'ouest » de millions de migrants asiatiques ? N'iront-ils pas plutôt alors grossir les rangs de l'émigration vers l'Europe ?

Autant la carte géopolitique de l'Europe est pacifiée, autant celle du Moyen-Orient ne l'est pas. Personne ne peut affirmer, par exemple, que les minorités kurdes, incorporées aujourd'hui dans tel ou tel Etat-nation, le

²⁰ Georges Mutin, *Géopolitique du monde arabe*, Ellipses, 2^e édition, 2005.

²¹ G. Claude, *Migrations en Méditerranée*, op. cit.

seront encore demain. Le peuple kurde, sans Etat et dans des frontières étatiques parfois fragiles²², constitue encore un formidable réservoir d'émigration vers l'Europe. Déjà 2,5 millions de Kurdes vivent en Allemagne ; 200 000 en France et 200 000 en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas.

L'Europe, victime d'abord d'elle-même ?

Tous les éléments que nous avons pointés jusqu'ici témoignent d'une extraordinaire fragilité, d'un terrifiant abaissement. Et au fond, cette faiblesse de l'Europe face au défi de l'immigration n'est-elle pas finalement la principale menace qui pèse sur elle ?

L'Europe accepte le fait accompli de l'immigration illégale en régularisant sans cesse davantage. Chaque année, sur le territoire de l'Union des Quinze (avant l'élargissement de 2004 donc), entrait environ un demi million de clandestins (c'est évidemment une estimation). Chaque année le nombre de personnes régularisées après avoir enfreint les lois européennes ne cesse d'augmenter sur tout le territoire de l'Union : 220 000 régularisations en France ces trois dernières années ; 50 000 en Belgique ; 720 000 en Grèce ; 1,5 million en Italie (dont 700 000 pour la seule année 2002) ; 575 000 en Espagne ; 240 000 au Portugal²³.

On oublie souvent que la mécanique du regroupement familial fait (en France notamment mais aussi dans plusieurs autres pays de l'Union) qu'une seule régularisation signifie du même coup trois, quatre ou cinq nouveaux immigrés légaux. 20 000 personnes régularisées peuvent faire d'un coup jusqu'à 100 000 nouveaux immigrés légaux...

L'Union européenne est donc entrée, en profondeur, dans un processus qui, à l'issue de ce siècle, aura abouti au remplacement de sa population d'origine par des populations non européennes, africaines et asiatiques. L'Europe sera-t-elle encore européenne à la fin du XXI^{ème} siècle ?

²² Considérons à ce propos l'évolution de l'Irak vers le fédéralisme.

²³ OCDE, *Tendances des Migrations Internationales*, SOPEMI Rapport annuel, éditions 2000, 2001, 2002, 2003, OCDE, Paris.

Mais ce que connaît notre civilisation européenne, héritière de Rome et des cathédrales du Moyen-âge, est à différencier de la situation nord-américaine, des Etats-Unis en particulier. Le dernier livre de l'universitaire américaine Samuel Huntington²⁴ montre en effet que si l'Amérique tend à perdre sa dominante WASP²⁵, elle reste néanmoins culturellement chrétienne. Plus que cela, les guerres dans lesquelles elle est entrée contribuent, au-delà des fractures communautaristes, à refonder la nation américaine autour d'une religiosité commune. Les Etats-Unis continuent donc, à partir de plusieurs souches ethniques, à fabriquer des Américains.

Au contraire, il y a peu d'espoir que l'Union européenne, à partir de populations ethniquement extra-européennes, ne parvienne à fabriquer des Européens de culture. D'abord parce qu'à la différence des Etats-Unis – qui absorbent une majorité de Chrétiens et parvient encore à convertir une proportion significative de ceux qui ne l'étaient pas –, la grande majorité des migrants vers l'Europe n'est pas de religion chrétienne; ensuite, parce que la volonté de « convertir » ces migrants, si ce n'est à la religion des Européens, du moins aux valeurs qui en découlent, a disparu.

***Non seulement la construction
européenne telle qu'elle est envisagée
aujourd'hui participe de
l'affaiblissement des identités
nationales, mais aucune identité
européenne de substitution n'est
proposée en lieu et place de celles-ci.***

Non seulement la construction européenne telle qu'elle est envisagée aujourd'hui participe de l'affaiblissement des identités nationales, mais aucune identité européenne de substitution n'est proposée en lieu et place de celles-ci. En conséquence, l'immigré extra-européen est accueilli par un ensemble

²⁴ *Who Are We : The Challenges to America's National Identity*, Hardcover, 2004 [traduction française : *Qui sommes-nous ? Identité nationale et choc des cultures*, Odile Jacob, 2004].

²⁵ White Anglo-Saxon Protestant.

économique progressivement vidé de ses contenus identitaires et dans lequel il n'a aucune chance de s'assimiler puisqu'il n'a plus rien à assimiler.

Plus les années passeront, moins les écoles européennes seront en mesure d'assimiler les petits enfants d'origine extra-européenne. Regardons à ce propos les chiffres en France et notamment celui des effectifs des enfants d'immigrés d'origine extra-européennes (âgés de moins de 15 ans) : ils constituent déjà 13 % des enfants dans les classes. En 2030, ce chiffre sera passé à 25 % mais dans les grands centres urbains (Paris, Marseille, Strasbourg...) cette proportion pourra être de 50 voire 75 %²⁶. On voit bien que l'idée même d'assimilation n'a déjà plus de sens.

Les actuelles pistes de réflexion étudiées par la Commission européenne nous apparaissent dérisoires au regard de l'enjeu de civilisation dont il est question...

Est-il encore temps d'élaborer et d'appliquer des remèdes efficaces pour l'avenir ? Nous l'ignorons. Ce que nous savons en revanche, c'est que les actuelles pistes de réflexion étudiées par la Commission européenne nous apparaissent dérisoires au regard de l'enjeu de civilisation dont il est question²⁷. Croit-on sérieusement que c'est en se penchant sur l'organisation du temps de travail des salariés, sur l'égalité entre hommes et femmes sur les lieux de travail ou sur une politique savoureusement dite du « vieillissement actif » que l'Europe comblera son déficit de millions de naissances ?... Cette vision, consistant en l'arasement des priorités (et donc des urgences), en la confusion de l'essentiel et de l'accessoire, ou plus exactement, des ambitions et des moyens, nous paraît bien peu promettre pour l'avenir.

²⁶ Philippe Bourcier de Carbon, *Essai de projection des populations d'origine étrangère, résidentes en Métropole, observées au Recensement Général de la Population du 08 mars 1999*, actes du colloque de l'Institut de Géopolitique des populations, *Ces migrants qui changent la face de l'Europe*, IGP, 10-11 octobre 2003, Palais du Luxembourg, Paris, IGP, 2004.

²⁷ Communication de la Commission européenne sur le Livre vert « Face aux changements démographiques, une nouvelle solidarité entre générations », 16 mars 2005, *op. cit.*

C'est d'un véritable « Plan Marshall » de la natalité, de la politique familiale et de la réduction de l'immigration extra-européenne dont l'Europe a besoin, dont certaines mesures peuvent être déjà avancées : politique d'immigration sélective ; abolition du regroupement familial dans les pays où il existe ; obligation de mise à niveau culturel minimal pour les candidats à l'immigration ; obligation réelle de conformation aux coutumes et règles de vie des pays d'accueil ; politique d'encouragement au retour, en diminuant notamment l'accès aux prestations sociales ; politiques actives d'aide au développement des pays d'émigration ; ...

Ajoutons, avant de conclure, que la coupable faiblesse des pays européens en matière d'immigration, alliée à un sentiment d'insécurité économique en cours de généralisation, fait à l'évidence le lit d'une « nouvelle xénophobie », d'un nouveau ras le bol toujours plus perceptible du « petit blanc ». On commence à parler – en France notamment – d'un racisme anti-blanc : cette reconnaissance, y compris médiatique, d'un fait déjà ancien risque d'être le prélude, si rien n'est fait, à une réaction politique vigoureuse, incontrôlée et – comme toujours, lorsque le mal est compris trop tardivement – excessive des populations ?

Notre conclusion est donc radicale ou sombre : ou bien l'Union européenne lance dans les prochaines années une sorte de « Plan Marshall » démographique ou bien la civilisation européenne, en tant que civilisation vivante incarnée, aura disparu à l'issue de ce siècle...



Le texte de cette "Tribune" est tiré d'une conférence qu'Aymeric CHAUPRADE a prononcée lors du colloque international « Les migrations dans les pays méditerranéens : problèmes démographiques, politiques et culturels », organisé à Rome le 11 novembre 2004. Ce colloque était co-organisé par L'Institut Thomas More et l'Institut Européen de Recherches Etudes et Formation. Vous pouvez retrouver un certain nombre de contributions sur le site de l'IEREF : www.ieref.org.

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT THOMAS MORE

disponibles sur simple demande auprès de l'Institut ou par mail à publications@institut-thomas-more.org

Notes de l'Institut

Réassurer la planète. La mondialisation financière au service des plus pauvres

In English : *Reinsuring the planet. Toward a pro-poor financial globalisation*

Par/By Michel VATÉ (NITM 1/Fr. janvier 2004)

Pour la concurrence fiscale en Europe. Plaidoyer pour l'équité et l'efficacité fiscales

In English : *The advantages of tax Competition in Europe*

Par/By Jean-Philippe DELSOL (NITM 2/Fr. sept. 2004)

L'évolution de la prise en charge des soins de santé transfrontaliers en Europe

In English : *The evolution of cross-frontier healthcare coverage in Europe*

Par/By Guylaine RIONDEL-BESSON (NITM 3/Fr. octobre 2004)

Micro-entreprises et microfinance en Afrique. Le soutien aux entreprises dynamiques : une arme efficace de lutte contre la pauvreté

Par/By Jean-Luc CAMILLERI (NITM 4/Fr. janvier 2005)

Tribunes de l'Institut

Kerry-Bush : le « candidat du 10 septembre » face à « celui du 12 septembre ». Un autre regard sur la course à la Maison Blanche

Par/By Laurent MURAWIEC (TITM 1/Fr. mai 2004)

L'« éthique des affaires » est-elle plus qu'une mode ? Pour un décryptage

Par/By Guillaume ZORGBIBE (TITM 2/Fr. juillet 2004)

Constitution européenne : l'Europe y trouve-t-elle son compte ?

Par/By Laurent LEMASSON (TITM 3/Fr. décembre 2004)

France – Europe – Etats-Unis : Fondements connus et inconnus d'une mésentente cordiale

In English : *France – Europe – USA : Know and unknow underpinnings of "friendly misunderstanding"*

Par/By Béla BORSI-KÁLMÁN (TITM 4/Fr. février 2005)

Les propos et opinions exprimés dans ce document n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Ce document est la propriété de l'Institut Thomas More. Sa reproduction, partielle ou totale, est autorisée à deux conditions : obtenir l'accord FORMEL (par mail ou courrier) de l'Institut Thomas More et de l'auteur, et faire apparaître LISIBLEMENT sa provenance. Pour toute information, suggestion ou tout envoi de textes, vous pouvez adresser un message à info@institut-thomas-more.org ou téléphoner au + 33 (0)1 49 49 03 30.

Etabli à Bruxelles, Paris, Rome et Budapest, et réunissant des personnalités de nombreux pays européens, l'Institut Thomas More est un *think tank* indépendant.

Il diffuse auprès des décideurs politiques et économiques et des médias internationaux des notes, des rapports, des recommandations et des études réalisés par les meilleurs spécialistes.

L'Institut Thomas More est à la fois un laboratoire d'idées et de propositions neuves et opératoires, un centre de recherches et d'expertise, un relais d'influence.

Bruxelles

Avenue Eugène Demolder, 112
B-1030 Bruxelles

Tel : +32 (0)2 647 29 74 – Fax : +32 (0)2 242 73 44

Paris

9, rue d'Enghien
F-75010 Paris

Tel : +33 (0)1 49 49 03 30 – Fax : +33 (0)1 49 49 03 33

info@institut-thomas-more.org
www.institut-thomas-more.org

© Institut Thomas More ASBL